

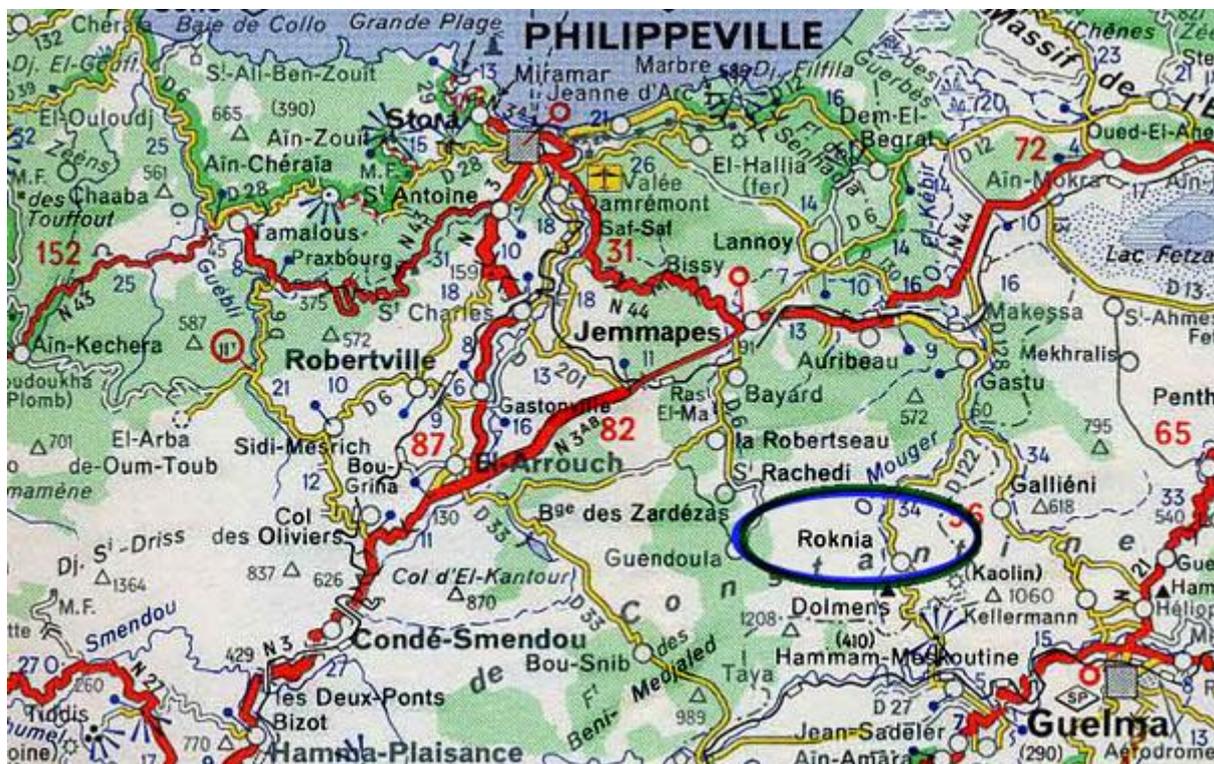
INFO 458' ROKNIA

« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ La ville de ROKNIA

Située dans l'Est algérien et culminant à 238 mètres d'altitude la cité de ROKNIA est distante de 45 km de la ville de GUELMA.



Histoire ancienne

La région est connue pour ses nombreux vestiges qui attestent d'un peuplement primitif, en particulier une nécropole imposante regroupant quelques 3000 dolmens.

Les nécropoles dolméniques : Celle de Satha dans la commune de Roknia a été qualifiée de la plus célèbre de l'est du pays. On y accède par la route conduisant à la station thermale de Meskhoutine pour prendre, après, la route de Roknia et, avant d'arriver au chef-lieu de commune.



Ces vestiges, notamment les dolmens, les menhirs, dont les plus célèbres sont situés à ROKNIA, attestent de l'existence d'un peuplement primitif assez dense qui n'est pas sans analogie avec l'homme des cavernes d'Europe.

Rien en effet, ne permet de supposer, quand on passe à ROKNIA, que l'on se trouve à proximité d'une nécropole qui compte quelques trois mille (3 000) dolmens. Et pourtant, à l'extrémité de champs cultivés surgissent soudain, dans les broussailles,

de petits autels coruscants (brillants, étincelants d'après le Larousse). Peut-être le visiteur est-il déçu ? Il attendait des mégalithes impressionnants quand il ne trouve que des assemblages de pierres qui ne lui viennent pas à la taille. Il faut se défier de la tentation du grandiose. Une lente déambulation entre les dolmens de ROKNIA donne peu à peu l'impression que s'organise autour de soi la nécropole et que, les buissons disparus, c'est un imposant rassemblement funéraire, venu des âges préhistoriques, qui s'imposerait au regard.

(Texte et photo traitant des dolmens sont tirés du livre "L'Algérie" de Hubert Nyssen - Ed.Arthaud.)

Plusieurs fouilles y ont été faites. Celles ayant eu le plus de retentissement datent de 1867 et sont dues au savant Bourguignat et au Général Faidherbe. La collection de ce dernier (constituée de crânes et de mobilier) a conservé, depuis le 19^{ème} siècle, toute son intégrité et se trouve au musée d'ethnographie et de préhistoire du Bardo à Alger .



Les cases quadrangulaires dont la hauteur varie généralement de 1 m à 1,30 m et la largeur de 0,60 m à 0,80 sont délimitées par 4 ou 5 voire 6 supports le plus souvent monolithes (hauts de 1 m) posés sur chant. Leur dalle de dessus a 2 m de mesure moyenne. Elles sont entourées de cercles en pierres.



Les sépultures ont servi pendant une période étalée sur des siècles. Considérés parmi ceux de l'intérieur les moins éloignés du littoral, ces dolmens font partie du groupe le plus proche des tombeaux littoraux en raison de la simplicité de leur forme et de l'absence du socle.



Concernant la datation de ce type de monuments, des travaux assez récents établissent qu'ils sont post néolithiques et antépuniques.

Du point de vue de leur classement, les dolmens de Roknia figurent sur la liste de 1900, au titre de l'époque préhistorique.

Les haouanet : Appelés également hypogées ou encore caveaux funéraires creusés dans le roc, ils occupent le flanc de la falaise bordant, à l'ouest, le plateau de Satha (dans la commune de Roknia et dont il a été déjà question.) et surplombant à pic le lieu où se forme l'oued Rouknia du fait de la confluence des oueds el Graar et Douakha.

Il y aurait 400 sépultures les unes à la suite des autres.

Présence française 1830-1962

Le fait capital qui caractérise, dans l'histoire du bassin occidental de la Méditerranée, la seconde moitié du 19^{ème} siècle, est l'installation dans la partie centrale du Maghreb musulman d'un demi-million d'Européens chrétiens, parmi lesquels 200.000 propriétaires ou cultivateurs de la terre enracinés profondément au sol conquis. Si l'on étudie l'évolution de cette colonisation agricole, il importe de rechercher d'une part quel fut le « mode de colonisation », d'autre part quelle fut la « marche de la colonisation » : le *mode* et la *marche* de la colonisation sont d'ailleurs étroitement liés l'un à l'autre, de même que l'un et l'autre se rattachent directement au développement historique et militaire de la conquête. Avant d'aborder l'étude exclusivement géographique de la marche colonisatrice, il est donc nécessaire de rappeler brièvement sous quels différents régimes législatifs s'est opérée la pénétration de l'Algérie par les colons agricoles français. Il eut plusieurs périodes (5 au total) dans l'histoire de la colonisation française :

Il eut plusieurs périodes (5 au total) dans l'histoire de la colonisation française :



1^{ère} période : 1830 – 1840 1^{er} essai : L'arrêté du 27 septembre 1836 décide que l'on accordera gratuitement des lots d'une superficie moyenne de 4 hectares aux personnes qui s'engageront à les mettre en culture dans l'espace de trois années et à construire une maison sur un alignement donné. A la fin de 1839, l'on a ainsi concédé 2743 ha à 316 familles formant une population de 1580 individus, sur 27204 habitants qui constituent l'effectif total de la colonie. C'est la période du début.

2^{ème} période : Le Maréchal BUGEAUD et son système (1840 – 1851).

Fidèle à sa devise '*ense et aratro*', BUGEAUD fait consacrer, par l'arrêté di 18 avril 1841, le système de la concession gratuite des terres, dont malheureusement l'ordonnance centralisatrice du 21 juillet 1845 atténue les bons effets en imposant la sanction royale à tout acte de concession. En 1851, l'on a concédé 101 675 nouveaux hectares ; la population rurale compte 42 493 individus, sur une colonie de 131 283 européens. C'est une brillante période de peuplement.

3^{ème} période : Le Maréchal RANDON et son système (1851-1860).

Pour donner aux colons le crédit nécessaire à la mise en valeur de leurs concessions, RANDON fait signer le décret du 26 avril 1851, qui substitue à la simple promesse de propriété sous conditions un titre de propriété immédiate et transmissible, mais avec clauses résolutives. En 1860, l'on a concédé 251 556 nouveaux hectares, la population rurale s'élève à 86 538 individus. L'accroissement de population n'a donc pas été proportionnel aux surfaces concédées ; la spéculation sur les terres a entravé l'œuvre de peuplement.

4^{ème} période : Système de la vente des terres (1860-1871).

Au système des concessions gratuites, le décret du 25 juillet 1860 substitue le système de la vente des terres, que consacre le décret du 31 décembre 1864. Presque toutes les terres ainsi aliénées sont aussitôt revendues aux indigènes, si bien que 4 582 colons agricoles seulement s'établissent dans les centres créés pendant cette période ; en tenant compte du développement des villages antérieurement fondés l'on constate en 1871 la présence en Algérie d'une population rurale de 118 747 individus.

5^{ème} période : Retour au régime de la concession (depuis 1871).

Le désir de fixer en Algérie les Alsaciens-Lorrains émigrés et la mise sous séquestre des biens des insurgés Kabyles provoquent le retour au régime des concessions. La loi du 21 juin 1871, le titre II du décret du 16 octobre 1871, les décrets du 16 octobre 1872, 15 juillet 1874 et 30 septembre 1878 s'inspirent de la loi américaine du « Homestead » ; ils établissent le principe de l'attribution gratuite sous condition de résidence (3 ou 5 ans). Ces concessions gratuites et la vente annuelle aux enchères d'un certain nombre de lots du domaine public ont considérablement augmenté le nombre de colons : le 1^{er} janvier 1888, la population rurale comptait 207 615 cultivateurs européens. Un léger recul, il est vrai, s'est produit dans les dernières années ; les colons agricoles n'étaient plus, le 31 décembre 1895, que 199 870 : à cette même date on dénombrait 3 254 724 cultivateurs indigènes.

Telles sont, si l'on considère seulement les changements survenus dans le mode de colonisation, les différentes périodes que présente le mode de colonisation agricole de l'Algérie ; le mode de colonisation a exercé une influence considérable sur le développement de cette colonisation, et c'est à son étude qu'il faut d'abord remonter pour expliquer dans leur ensemble les variations numériques de la population rurale. Mais d'autres éléments, d'ordre essentiellement géographique, ont eu leur part aussi dans la marche de la colonisation algérienne, et surtout dans la direction de cette marche colonisatrice.

La structure du sol et le caractère du climat ont joué également un très grand rôle.

La diversité des climats et des productions partage l'Algérie en trois grandes zones parallèlement disposées du Sud au Nord :

-la zone désertique du Sahara,

- la zone de steppes des Hauts Plateaux,
- la zone de cultures du TELL.

Cette dernière zone, en réalité, comprend de nombreuses régions très différentes les unes des autres ; la présence de massifs montagneux considérables et indépendants fait du TELL un ensemble plus morcelés, dans lequel les rares plaines côtières et les hautes plaines de l'intérieur communiquent seulement entre elles par d'étroits couloirs de montagnes qu'ont ouverts des rivières au régime inégal et torrentueux.

Quand les Français arrivèrent en Algérie, ils trouvèrent les massifs montagneux occupés principalement par les anciennes populations, les berbères, refoulés jadis par la conquête arabe et réfugiés derrière le rempart resté inexpugnable de leurs montagnes. La Kabylie et les Aurès avaient conservé la race berbère à peu près pure. Les plaines du Tell et les Haut Plateaux étaient en revanche occupés par une population sédentaire ou nomade dans laquelle le sang arabe se montrait fortement représenté. Mais l'élément tribal dominait sur tout le territoire ! Enfin l'élément Juif et l'élément Turc se trouvaient à peu près confinés dans les villes.

De 1830 à 1837 la conquête française occupa successivement les villes, les plaines et les montagnes, domptant tour à tour les Turcs, les Arabes et les Berbères.



Diligence GUELMA – BONE - GUELMA

En ce qui concerne la province que nous vous présentons, ROKNIA dans le constantinois est situé à 77 kilomètres, au Sud de Philippeville. En 1832 la ville de Bône devint française et la colonisation s'étendit progressivement. Tout à fait à l'Ouest de la plaine, sur les routes qui mènent à Philippeville et à Guelma par les montagnes, JEMMAPES fut créé en 1848, puis successivement en 1855, FOY, en 1858 ENCHIR SAID, en 1860, GASTU, en 1872, ROBERTSAU, en 1874, AURIBEAU et LANNOY. Ainsi se reliaient les deux régions de colonisation de Bône et de Philippeville. En 1897, plus de 8 000 colons européens sont installés dans cette région.

Le centre de ROKNIA a été créé en 1906 et le territoire de la commune, offrait aux postulants 25 concessions gratuites de 50 hectares et 11 lots de fermes de 100 hectares vendues à un prix très modique avec des facilités de paiement. Près de ROKNIA se dissimulent les fameuses grottes de TAYA, jamais complètement explorées en raison de leur immensité

Les activités agricoles permettront la production de céréales (blé et orge) de la vigne, des oliviers et l'élevage de bœufs et moutons.

La première construction de ROKNIA fut l'œuvre d'un maçon, émigré italien, Monsieur Pierre DALAGASSA.

En 1871, au lieu dit Souk el Sebt, sont attribuées des concessions à des familles alsaciennes ayant quitté leur province pour ne pas subir l'occupation allemande. Ce sera La Robertsau, nom d'un village de l'agglomération strasbourgeoise. Ce centre, avec ceux d'AURIBAU (Aïn CHERCHAR), LANNOY (DJENDEL), ROKNIA, et le petit centre de BISSY délègue bientôt un adjoint spécial au siège de Jemmapois de la commune mixte créée en 1874 sur 123 558 hectares, avec une population indigène répartie en 21 douars. Les centres étant administrés par des adjoints spéciaux, les douars par les caïds.



Devant la mairie de Roknia



Climat méditerranéen avec été chaud

Ancienne école de Roknia
Algérie Française



Démographie

Année 1958 = 994 habitants

 **HONNEUR et Mémoire** 

-Monument aux morts :

Aucune archive ni relevé des morts pour la France trouvés.

-96 élèves gendarmes quittent l'école de gendarmerie

http://www.lamontagne.fr/auvergne/actualite/departement/allier/montlucon/2012/11/14/96-eleves-gendarmes-quittent-l-ecole-de-gendarmerie_1333166.html

Incorporés le 29 novembre 2011, les quatre-vingt-six élèves-gendarmes de la 7ème compagnie d'instruction, commandée par le Capitaine Mathieu, vont demain, la caserne Richemont, après 12 mois de formation.



Cette promotion, baptisée Maréchal des logis chef Roland-Clotaire PERRICHON porte le nom d'un gendarme victime du devoir dans l'exercice de ses fonctions à ROKNIA. Il est décédé le 3 mars 1957 à Philippeville des suites de ses blessures subies huit jours avant lors d'une embuscade pendant une mission de renseignements

Né le 14 mars 1926 à LOREUX (41) le Maréchal des logis chef, en service à la 10^{ème} Légion territoriale de gendarmerie a été grièvement blessé le 25 février 1957 au douar Mellila – Il est décédé des suites de ses blessures à Philippeville le 3 mars 1957.

Médaille coloniale Moyen-Orient, Médaille commémorative d'Algérie -

NDLR : Nous avons également une pensée émue pour François FENU (53 ans), agriculteur à ROKNIA, et à sa fille Aline (20 ans), secrétaire de mairie à ROKNIA qui ont été assassinés lors d'une embuscade en février 1960.



ROKNIA retenue de l'Oued MUGGER

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

ET si vous souhaitez en savoir plus sur ROKNIA, cliquez SVP au choix sur l'un de ces liens :

http://encyclopedie-afn.org/Historique_Jemmapes_-_Ville

<http://guelma.piednoir.net/villes-villages/rokniaastujanvfev2014.html>

<http://guelma.piednoir.net/index.html>

<http://www.l'expressiondz.com/culture/187089-une-commission-d-enquete-a-pied-d-oeuvre.html>

http://www.piednoir.net/bone/titre_rubrique/histoire_de_bone/convoi4.html

2/ Les Prisonniers de la Smala d'ABD-EL-KADER – Episode 3 -

-**Episode 1** : La Capture (sujet diffusé INFO 456),

-**Episode 2** : Détention à l'île Sainte-Marguerite (sujet diffusé INFO 457),

-**Episode 3** : La vie quotidienne,

Je vous propose quelques extraits de l'étude de Xavier YACONO sur ce sujet :



Le fort vu de la rade de Cannes

La Vie Quotidienne :

Elle nous est bien connue par une importante correspondance entre le Ministère et les autorités locales et, plus encore, grâce à des rapports d'un grand intérêt :

-La " topographie médicale " du docteur BOSIO, chargé des prisonniers (1843),

-Un rapport du docteur WARNIER (1843),

-L'inspection administrative du baron DUBOUCHET, intendant militaire (1845),

-Les observations d'Ismaël URBAIN (*ndlr : Voir au chapitre 3*), alors interprète principal, et qui fut envoyé, une 1^{ère} fois pour enquête en 1846,



Auguste WARNIER (1810 Rocroi – 1875 Versailles)

Il apparut rapidement que les locaux dont on disposait seraient insuffisants et on envisagea d'utiliser à la même destination l'île RATONNEAU, près de Marseille, ou de loger les prisonniers sous la tente. En septembre 1843 le fort abrite 520 personnes (toutes n'appartenant pas à l'ancienne smala d'ABD-EL-KADER) et le docteur BOSIO estime que chaque individu dispose de 8 m³ d'air, " quantité reconnue suffisante même pour des soldats, à plus forte raison pour des prisonniers qui sous le

rapport de l'air doivent être traités comme des malades, à raison de 16 m³ ". La solution sera l'évacuation d'un certain nombre de détenus (étrangers à la Smala) vers le fort BRESCOU, dans l'Hérault, et des aménagements (surtout la construction de baraques en planches) qui feront qu'en 1846, selon URBAIN, les possibilités de logement seront de 706 prisonniers et, par la suite, la Direction des affaires de l'Algérie estimera que le dépôt " sous tous les rapports réunit toutes les conditions désirables ". Les prisonniers sont répartis " par tribus et par chambrées ", chaque groupe étant sous la responsabilité d'un notable. Ils dorment sur des lits de camp ou sur le sol couvert en planches exhausés avec ou sans paille.



L'île SAINTE-MARGUERITE quadrillée par 22 km de sentiers, elle s'étend sur 3 km, de l'étang du Batéguier et sa réserve ornithologique à la pointe de la Convention. Riche d'histoire, l'île compte également des vestiges archéologiques et le fort Royal, ancienne prison du Masque de fer et de la Smala...

La nourriture pose des problèmes. Chaque chambrée confectionne son ordinaire séparément au moyen de la solde et des rations distribuées. Peu habitués au pain certains Arabes, au début, le laissent perdre ou le vendent. D'où la réaction de l'Administration qui réduit la ration à 375 grammes. Des réclamations s'ensuivent et le baron DUBOUCHET fait cesser cette mesure de rigueur.

Surtout les détenus demandent du " *couscoussou* " au lieu du riz. Comme " *les essais tentés en France pour la fabrication de cette pâte (sic) ont fort mal réussi, on y a renoncé* " et on le fait venir d'Afrique : lorsqu'il est distribué, à raison de 200 g. par personne, on supprime le riz et on réduit d'un quart la ration de pain.

Les moutons sont " *décapités par les prisonniers conformément aux préceptes de leur religion* ", mais à 1,30 F le kilo (en 1843 ; 1,10 F en 1845) ils ne peuvent en manger souvent.

Les légumes comme les autres produits viennent de Cannes et tous sont également chers d'autant plus que, durant les premiers mois, les Algériens sont victimes de la cupidité des spéculateurs.

WARNIER signale aussi la situation très grave des jeunes enfants nourris par leur mère (six sont morts en moins de six semaines) et il obtient, non sans peine, l'achat des chèvres indispensables pour fournir à chaque enfant un demi-litre de lait par jour. Après son inspection on ne signale plus de plaintes de ce côté et DUBOUCHET notera que les enfants sont bien nourris.

Les vêtements fournis par l'administration doivent atteindre " *une durée légale* ". WARNIER avait proposé de donner du tissu et du fil aux femmes pour qu'elles confectionnent leurs vêtements, mais SOULT remit à plus tard l'examen de cette suggestion. Les souliers de troupe sont mal accueillis et les Arabes demandent des " *babouches ou souliers algériens larges, arrondis et plus légers* ".

Au total, les conditions matérielles, sans doute difficiles au début, se sont améliorées et, en 1846, URBAIN déclare que le logement, la nourriture et l'habillement ne laissent rien à désirer. Par contre il s'élève contre la condition faite aux malades qui, quelle que soit la gravité de leur cas, sont maintenus à l'infirmerie " *couchés sur des lits sans matelas et sans paillasses, protégés contre la dureté du bois par une simple couverture de laine* ". Il obtiendra gain de cause pour les améliorations proposées et les malades graves seront désormais envoyés à l'hôpital de Cannes.

Mais la vie matérielle n'est pas tout. SOULT veut " *que l'on procure de l'occupation, même de l'instruction, à tous les prisonniers, hommes, femmes et enfants, qu'ils aient la liberté de se promener, de prendre au besoin des bains de mer, enfin qu'ils soient traités avec humanité et avec les égards dus au malheur.*



Jean-de-Dieu SOULT (1769 – 1851) - Maréchal de l'Empire et Président du Conseil de 1840 à 1847 -

On essaie de suivre ces instructions mais, en 1845, l'intendant DUBOUCHET constate que les occupations des détenus manquent de variété : *" on pourrait même dire que l'oisiveté est leur principale affaire. On veille seulement à ce qu'ils entretiennent la propreté partout, et cette propreté exige au-delà de ce que je pouvais supposer. Ils se baignent trois fois par semaine ; les enfants jouent presque tout le jour..."*.

Cependant, sur l'initiative de WARNIER, on a assigné aux prisonniers un local pour servir de mosquée et d'école : *" Les prières se font à l'heure prescrite par le Coran, présidées par l'Imam. L'école est fréquentée par tous les enfants et par un grand nombre de prisonniers d'un âge avancé qui profitent des loisirs de la captivité pour apprendre à lire et à écrire....et chose qui se voit rarement chez les Musulmans des jeunes filles vont à la mosquée apprendre à lire et à écrire "* (WARNIER)

SOULT décida aussi l'envoi d'un professeur de langue française mais nous ignorons si les résultats répondirent aux espérances.

La captivité se prolongeant, des mariages ont lieu, des naissances aussi qu'on enregistre à la Mairie de Cannes. Les inhumations *" se font par les Arabes en suivant leurs cérémonies : les 10 francs alloués sont, employés à acheter le calicot qui sert d'enveloppe au corps. Ils recouvrent la fosse de morceaux de bois et de terre glaise et y jettent quelquefois de l'essence de rose "* (DUBOUCHET).

Le cimetière existe encore à l'Est du fort.

A suivre : Le problème de l'identification....

3/ Ismaïl URBAIN

Ismaïl URBAIN (ou Ismaël Urbain), né **Thomas URBAIN** le 31 décembre 1812 à Cayenne et mort le 28 janvier 1884 à Alger, est un journaliste et interprète français.



"L'apôtre utopique d'une Algérie Franco-Musulmane"

Biographie :

Il est le fils illégitime d'un négociant ciotaden du nom d'Urbain Brue et d'une Guyanaise de couleur libre, Marie Gabrielle Appoline. Urbain, qui portait le prénom de son père comme nom de famille, fut amené, à l'âge de huit ans par celui-ci à Marseille, où il reçut une éducation. Il fut ensuite renvoyé en Guyane en 1830 par son père qui espérait le voir entrer dans les affaires. Le piteux état des affaires de son père ne lui ayant pas permis de les reprendre, URBAIN reprit le chemin de Marseille l'année suivante.

Après avoir découvert le saint-simonisme, URBAIN prend le chemin de Paris où il est secrétaire de Gustave d'Eichthal. Il vit un temps avec les saint-simoniens avant de s'embarquer avec eux pour l'Orient. Thomas URBAIN part en 1833 en Égypte avec les saint-simoniens en quête de la femme messie. Là il enseigne de français à l'école militaire de Damiette, jusqu'en 1836. L'année précédente, il s'est converti, « dans des vues apostoliques », à l'Islam et a pris le prénom d'Ismaïl, en étant convaincu que l'Islam a libéré les esclaves et défendu les femmes, contrairement aux autres religions.

De retour à Paris, il travaille un temps pour *le Magasin pittoresque* de Charton, *le Temps*, *la Charte de 1839*, *la Revue du XIX^e siècle*.

Ayant appris l'arabe en Égypte, il obtient le poste d'interprète aux armées en Algérie, pour lequel il a postulé. Débarqué à Alger en 1837, il sert comme interprète sous divers généraux, dont Bugeaud, Rumilly, Changarnier. Le 28 mars 1840, il épouse une jeune Algérienne, Djeyhmouna Massoud Ezzebin, dont il aura, en 1843, une fille, Beia/ Baya. Ses vastes connaissances et son expérience de l'Islam l'amènent à participer à l'administration algérienne à un haut niveau. Devenu membre du Conseil Consultatif affecté au Gouverneur-Général, il est inclus dans la plupart des décisions majeures touchant à l'Algérie.

Appelé au ministère de la guerre en 1845, il retourne en France, où il fera venir sa femme. Le 29 mai 1857, constatant l'échec du rapprochement qu'il avait espéré entre la famille musulmane et la famille française, il se résout à épouser sa femme devant l'état-civil et fait baptiser le lendemain sa fille, qui subissait sans cesse les moqueries de ses camarades de pension des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Constantine. Urbain s'installe définitivement en Algérie en 1845, et avait une grande amitié avec l'émir Abdelkader.

Largement responsable de la politique arabophile de Napoléon III, dont il était le conseiller personnel, URBAIN correspondait avec de nombreuses personnalités politiques, militaires et culturelles majeures de l'Algérie de son temps. Dans un article de la *Revue de Paris* de 1857, URBAIN dénonça l'expression de « Kabylie » comme une invention due à l'esprit français de systématisation, que n'utilisaient ni les Arabes ni les Berbères d'Algérie.

En 1861, il publie sous le pseudonyme de Georges VOISIN " *l'Algérie pour les Algériens* " où il y est écrit : " *Il n'y a rien d'irréconciliable entre les Indigènes musulmans de l'Algérie et les Français* ". Il disait encore : " *L'Algérie doit recevoir la même organisation que la métropole : mêmes divisions territoriales, mêmes institutions, mêmes fonctionnaires, mêmes charges et mêmes droits ; fusion des deux races dans l'égalité civique, liberté des cultes ; tolérance pour les mœurs en s'efforçant de les fondre de plus en plus dans notre civilisation* ".

Il défend les idées de royaume arabe que Napoléon III, influencé par les idées saint-simoniennes, voulait mettre en œuvre à l'instigation d'Urbain, mais auxquelles s'opposèrent farouchement un milieu colons et les intérêts économiques algériens.

Le renouvellement des attaques d'URBAIN, dans *l'Algérie française : indigènes et immigrants*, en 1870, suscita une très vive agitation dans la colonie. Les écrits d'URBAIN soulevèrent des réactions si passionnées que la polémique qui en résulta eut pour conséquence d'éclipser presque complètement les idées qui y étaient développées.

Après la chute de l'empire, URBAIN quitte l'Algérie. C'est à Alger toutefois qu'il décède le 28 janvier 1884. Il est inhumé dans le cimetière chrétien d'Alger, à Saint-Eugène, au pied de Notre-Dame d'Afrique.

4/ Algérie: Abdelaziz Belkhadem limogé par la présidence

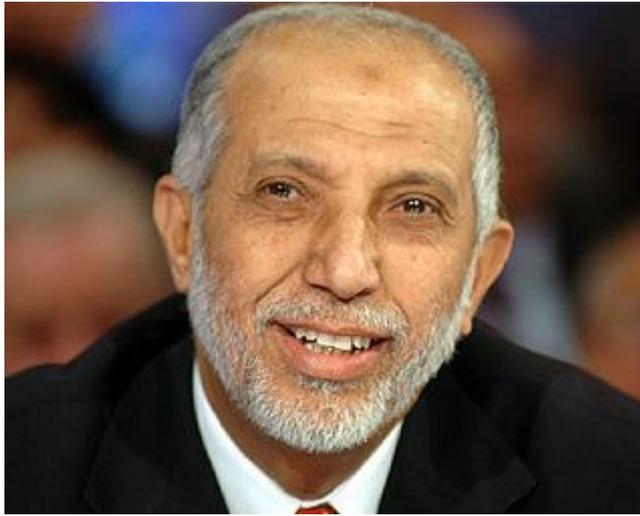
<http://www.rfi.fr/afrique/20140827-algerie-abdelaziz-belkhadem-limoge-presidence/>

En Algérie, la présidence a limogé son conseiller spécial Abdelaziz Belkhadem. L'ancien leader du Premier parti du pays était pourtant une figure politique, un homme du régime. La presse est unanime, ce limogeage est brutal et inhabituel.

La sanction est inédite. Abdelaziz Belkhadem est démis de ses fonctions de ministre et conseiller spécial du président ainsi que de toutes ses activités avec l'Etat. Mais surtout, la présidence a demandé aux responsables du FLN, le premier parti du pays, d'interdire à Abdelaziz Belkhadem toute activité au sein du parti.

Pourtant, l'ancien chef de gouvernement, qui a aujourd'hui 68 ans, a dirigé le FLN pendant huit années, après la mise à l'écart d'Ali Benflis en 2004. Aux yeux des observateurs, il était un homme de confiance du président Abdelaziz Bouteflika.

Selon la presse, cette décision sert de représailles car l'ancien ministre aurait critiqué certains choix du président. Il était aussi présent plus tôt cette semaine, lors d'un meeting organisé par un parti d'opposition, en présence d'Ali Benflis, ennemi politique d'Abdelaziz Bouteflika.



BOUTEFLIKA A VIRE BELKHADEM



Ndlr : Il est né le 8 novembre 1945 à Aflou dans la région de Laghouat. En 1984, il fait voter le Code de la famille qui inclut des éléments de la charia soutenue par des islamistes et par des conservateurs. Il possède une résidence hôtelière dans la ville frontière (avec le Maroc) Marsa Ben M'Hidi (anciennement Port SAY). Cet apparatchik " appelé barbe FLN ", fait partie des nombreux hémiplogiques qui, ne cesse, peut-être sur ordre, d'exiger de la France une repentance pour ses crimes commis! Nous le savons tous, le FLN n'a rien fait de tel, il n'aurait assassiné que des coupables responsables de tous les maux de la colonisation... Les femmes et leurs bébés, les vieillards, et les centaines de milliers de personnes, de toutes communautés, horriblement massacrés, sont-ils des suicidés voire des accidentés ? D'autres raisons sur ce limogeage, comme l'avancent certains journaux, serait la conséquence de son refus à la participation de l'Algérie aux festivités du 14 Juillet en France...

« Ils sont partis [les français] parce que le voisin connaissait l'autre et la guerre a duré longtemps et elle était totale, elle était sans pitié » (AZZEDINE).

5/ 17 juillet 1961- Crise de Bizerte, en Tunisie

Résumé : La crise de Bizerte est un conflit diplomatique et militaire opposant, durant l'été 1961, la France et la Tunisie devenue indépendante le 20 mars 1956. Il se joue autour du sort de la base navale militaire de Bizerte restée en mains françaises et de sa rétrocession à la Tunisie. Après des tensions diplomatiques commencées en mai lors du démarrage de travaux d'extension de la piste de la base (+ 1,50 mètre), les tensions arrivent à leur paroxysme et tournent à l'affrontement militaire lors des journées du 19 au 22 juillet. Bien que les forces en présence soient disproportionnées, le conflit tourne rapidement à l'avantage des forces françaises et l'utilisation de volontaires sans formation militaire se traduit par un nombre important de victimes civiles.



Le refus de la France de quitter la base navale de Bizerte, à la demande du président tunisien Habib Bourguiba, provoque une crise. Un blocus par les Tunisiens entraîne une intervention en force des Français qui sera suivie d'un cessez-le-feu, le 23 juillet. Bizerte sera finalement évacuée par la France en octobre 1963.

L'importance stratégique de la base navale méditerranéenne de Bizerte incite la France à la conserver, même après l'indépendance de la Tunisie, en 1956. Pour la Tunisie, cette présence est un sujet épineux. Confronté à une baisse de popularité, le président Bourguiba voit dans le règlement de cette question une possibilité d'améliorer sa situation. Au printemps 1961, il demande au président Charles de Gaulle le transfert de Bizerte à la Tunisie. Les relations entre les deux pays sont difficiles, surtout à cause du support tunisien aux rebelles algériens, et la France refuse. Tunis réagit le 17 juillet en envoyant des unités paramilitaires du Néo-Destour, le parti politique tunisien, établir un blocus de la base. La France réplique le 19 en parachutant 7000 soldats d'élite appuyés par trois navires de guerre. La marine tunisienne se retire et le blocus est

levé. Des bombardements ont lieu et les soldats français prennent le contrôle d'une grande partie de la ville après de violents combats. La Tunisie suspend alors ses relations diplomatiques avec la France et saisit le Conseil de sécurité des Nations unies (ONU) de la crise. Bourguiba étant considéré comme un allié de l'Occident, le secrétaire d'État américain Dean Rusk s'implique personnellement dans les négociations pour obtenir un cessez-le-feu qui est signé le 22 juillet. Les combats ont fait 1 300 morts du côté tunisien et 24 du côté français. À la suite d'une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU, la France quitte Bizerte quelques semaines plus tard. Après des négociations prolongées, et le règlement de la question algérienne, la France évacuera finalement Bizerte le 15 octobre 1963. Malgré ce règlement, les relations entre les deux pays demeureront toutefois assez tièdes.

Pour ceux qui souhaitent en savoir plus : <http://lautrecotedelacolline.blogspot.fr/2013/12/bizerte-1961-la-derniere-bataille.html>

6/ La France est-elle vraiment la fille aînée du djihad?

"16% des Français sont favorables à l'Etat islamique", selon un sondage repris par la presse américaine mardi. Un chiffre choc à prendre avec précaution, mais qui interroge sur le rapport de la France aux djihadistes.



Les djihadistes partis en Syrie s'affichent sur Facebook.

A défaut d'avoir remporté la Coupe du monde de football, la France serait à la pointe de l'internationale djihadiste. L'idée est en tout cas accréditée ces derniers jours par plusieurs médias étrangers. Le 14 août, l'agence de presse russe Rossia Segodnia publiait un sondage étonnant: "16% des Français favorables à l'Etat islamique". Soit bien plus que les Britanniques (7%) et les Allemands (2%).

Les sites américains Vox.com et Newsweek ont enfoncé le clou mardi 26 août avec un deuxième sondage, affirmant que même les habitants de Gaza soutiendraient moins les djihadistes (13%) que les Français. Un éditorialiste norvégien, perfide, a comparé le chiffre à la faible popularité de François Hollande, rapporte le correspondant de l'AFP dans le pays. L'Hexagone est-il vraiment l'ami n°1 de l'Etat islamique ?

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.lexpress.fr/actualite/societe/la-france-est-elle-vraiment-la-fille-ainee-du-djihad_1570610.html

7/ Myriam El Khomri : de Tanger au Secrétariat d'Etat de la politique de la ville

Source : http://www.atlasinfo.fr/Myriam-El-Khomri-de-Tanger-au-Secretariat-d-Etat-de-la-politique-de-la-ville_a54667.html

Myriam El KHOMRI a été nommée Secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville dans le nouveau gouvernement de Manuel Valls présenté ce mardi 28 août.

A 36 ans, Myriam El Khomri, fille d'une enseignante bretonne et d'un commerçant marocain, est arrivée à neuf ans de Tanger. Elle est proche du maire de Paris, Anne Hidalgo, dont elle a été la porte-parole aux dernières municipales.

Après des études de droit public à la Sorbonne, elle a été chargée de mission, puis adjointe à la prévention et à la sécurité à la mairie de Paris où elle est élue du 18^{ème} Arrondissement.



BON WEEK-END A TOUS

Jean-Claude Rosso